



Les loisirs



L'éveil

Projet pédagogique 2023 - 2024

Direction
LORENTZ Camille



La culture

Le partage



L'accompagnement



SOMMAIRE

1. LE POLYEDRE	3
2. L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
3. INTENTIONS EDUCATIVES	6
A. Eveil de l'enfant et du jeune	6
B. Enfant libre et autonome	7
C. La solidarité	8
D. L'échange et l'égalité	9
4. LA VIE QUOTIDIENNE	10
A. L'accueil	10
B. Le matériel	11
C. Les locaux	12
D. L'hygiène	12
E. Fiche de sortie	12
F. Règles de vie	13
G. La restauration	13
H. La pharmacie	14
I. Le transport	15
5. JOURNEE TYPE	18
6. FAMILLES	19
A. Gouter Familles	19
B. Barbecue Famille	19
C. Accueil matin et soir	19
D. Journée porte ouverte	19
7. L'ANIMATEUR	20
A. Organisation du travail d'équipe	20
B. Formation animateur et directeur.....	20



LE POLYEDRE (Loi 1901 et à but non lucratif)

Le Polyèdre en quelques mots ?

Un espace culture et loisirs pour tous

Agréé centre social par la CAF de HAUTE SAVOIE

Où se situe-t-il ?

4 impasse Saint Jean, Seynod 74600 ANNECY

Pour qui ?

Pour TOUS ! Le Polyèdre incarne un lieu de rencontre, du lien intergénérationnel, de partage, d'expérience et de convivialité avec les habitants

TOUT AGES ! De 0 à 110 ans, tout lieu de résidence, habitants de la commune historique de Seynod et du bassin annécien

Pour quoi ?

Offrir tout au long de l'année des encadrements d'activités sportives, artistiques, culturelles, de loisirs, des séjours court et autre, un accompagnement à la scolarité, des sorties culturelles et familiales.

Par qui ?

Le Polyèdre dispose d'une équipe de 12 permanents (CDI, CDD, alternants) qui s'articule autour de 5 pôles d'activités :

- ***Le pôle administratif*** : une secrétaire chargée d'accueil, une assistante de direction et une comptable
- ***Le pôle communication*** : Une responsable de service, une Community manager, une animatrice polyvalente
- ***Le pôle animation*** : Une responsable de service, une directrice d'accueil de loisirs, un animateur référent jeunesse, une animatrice polyvalente, 2 animateurs CDII, des animateurs CEE en fonction des besoins.
- ***Le pôle activité hebdomadaire*** : une référente activités hebdomadaires, 23 animateurs techniciens d'activités, 9 animateurs d'activité prestataire
- ***Le pôle Famille*** : Une référente famille, une chargée d'accueil, un agent technique polyvalent



L'ACCUEIL DE LOISIRS A MALAZ

Quand est-ce qu'ouvre l'accueil de loisirs ?

L'accueil de loisirs 3-12 ans est ouvert à chaque période de vacances et les mercredis durant la période scolaire, excepté une semaine aux vacances de Noël.

Les mercredis :

Au trimestre ou à l'année, exclusivement en journée complète

Les petites vacances :

Forfait 4 jours (sans le mercredi) ou 5 jours en journée complète

Quelles sont les horaires ?

L'accueil du matin ouvre ses portes à 7h45 jusqu'à 9h00

L'accueil du soir débute à 17h00 et se termine à 18h00

Quelles sont les tranches d'âges ?

3-5 ans : 32 enfants au maximum

6-7 ans : 24 enfants au maximum

8-9 ans : 24 enfants au maximum

6-9 ans : 36 enfants maximum

10-12 ans : 24 enfants au maximum

Encadrement : Le Polyèdre applique la réglementation en vigueur, dispensée par le ministère de la jeunesse et de la cohésion sociale, soit un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Comment se passe l'accueil du matin et du soir ?

Les parents déposent leurs enfants dans leurs salles respectives (3-5, 6-9 ou 10-12 ans).

A partir de 17h00 les parents peuvent venir récupérer les 3-12 ans jusqu'à 18h00 maximum.



Avez-vous un thème pour cette saison ?

Voici le thème de cette saison 2023-2024 :

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Les animateurs auront le choix de leurs sous thèmes par semaine et/ou par trimestre au moment de la réunion de préparation des vacances et des mercredis. Des grands jeux et des fils conducteurs du thème proposé seront organisés durant la semaine.

Où sont les locaux du POLYEDRE ?

Au Polyèdre : Pendant l'année scolaire « au rez de chaussé » une salle par groupe est attribuée



A la maison de Malaz : Les 3-12 ans sont accueillis sur ce lieu durant la saison estivale

43 route des Blanches 74600 SEYNOD/ANNECY



3

INTENTIONS EDUCATIVES

(Annexe du Projet pédagogique 2022/2023)

Les grands axes du projet éducatif de l'association

A.

Objectif éducatif **L'éveil de l'enfant**

Objectif Pédagogique

Favoriser l'épanouissement de chaque enfants

Objectif Opérationnel

1. Organisé des sorties et des activités ludique et pédagogiques

Mettre en place des sorties originales, des temps forts type (Bivouac...) et/ou des Grand jeux tout en suivant le thème de la semaine ou du trimestre.

2. Mettre en place des temps d'échanges

Mettre en place un débriefing de fin de journée et/ou de semaine. Prendre un temps en début de journée pour expliquer le dérouler et demandé aux enfants leurs humeurs du jour. Prendre le temps de discuté avec les enfants de façon individuel durant la journée

Critère d'évaluation

- 1. Les enfants se souviennent des sorties et des choses qu'ils ont appris*
- 2. Les enfants ont pu s'exprimer au moins une fois dans la semaine*



Comment sont organisées les sorties ?

L'équipe pédagogique organise des sorties variées ou fait intervenir des prestataires, après vérification de leurs compétences, autorisations, habilitations

Plusieurs sorties sont organisées suivant le thème, la saison et adaptées à chaque tranche d'âge.

Les vacances : Une sortie minimum en journée par période pour l'accueil des enfants.



B.

Objectif éducatif **L'enfant libre et Autonome**

Objectif Pédagogique

Favoriser l'autonomie au sein de l'accueil de loisirs

Objectif Opérationnel

1. Proposer du matériel et mobilier adapté à l'âge de l'enfant

Les enfants ont leurs matériels, porte manteau, mobilier d'hygiène à leurs hauteurs. Rendre inaccessible les produits « Dangereux »

2. Organiser un roulement des tâches quotidiennes

Solliciter les enfants pour la mise en place de taches quotidienne durant le temps méridien, rangement d'activités et de la salle.

3. Organiser des activités au choix

Laisser l'enfant prendre réflexion et choisir son activité pour la journée.

Critère d'évaluation

- 1. Combien d'enfant ont demandé de l'aide pour une tache du quotidien (Prendre un jeu, se laver les mains...)*
- 2. Combien d'enfants ont participer aux taches quotidienne*
- 3. Combien d'enfant ont pu choisir leurs activités*



Comment respecter le rythme de l'enfant ?

En étant à l'écoute des besoins du groupe et de l'enfant dans son individualité

Comment développer l'autonomie, la participation et le choix ?

Les enfants doivent être acteurs de leurs activités afin de les aider à se constituer comme sujets autonomes et responsables à se construire en tant qu'individu libres et acteurs de leur propre vie.

L'équipe pédagogique doit s'attacher à leur apprendre à faire des choix, à se décider, à persévérer.

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.



B.

Objectif éducatif La solidarité

Objectif Pédagogique

Sensibiliser les enfants sur les valeurs de la solidarité

Objectif Opérationnel

1. Favoriser l'entraide mutuelle

Les plus grand peuvent aider les plus petit sur des tâches quotidiennes (Mettre le manteau, chaussure, couper la viande...). Organiser des jeux de coopération.

2. Apporter du Partage dans le groupe

Organiser des temps collectif (gouter tous ensemble...). Organiser des moments de rencontre et d'échange en lien avec la famille.

Critère d'évaluation

- 1. Les enfants prennent le réflexe d'aller aider les plus petits*
- 2. Il y a au moins un moment de partage collectif dans la semaine ou dans le trimestre*



C.

Objectif éducatif **L'échange et l'égalité**

Objectif Pédagogique

Favoriser l'ouverture aux autres et à la différence

Objectif Opérationnel

1. Découvrir multiples lieux de rencontre

Diversifier les sorties (découvrir ce qu'il y a autour de la commune, d'autre régions, d'autre département, d'autre pays).

2. Apporter de la mixité dans le groupe

Organiser des jeux avec les différentes tranches d'âge de l'accueil de loisirs.

3. Organiser des temps intergénérationnels

Mettre en place sorties, spectacles, évènement entre les groupes et Mardi Rencontre

4. Créer du lien avec un public porteur d'handicap

Accueil tout au long des périodes de vacances ainsi que durant les mercredis des enfants porteur d'handicap en partenariat avec Cap Handi Service

Critère d'évaluation

- 1. Il y a eu au moins une sortie ou découverte des alentours sur la période*
- 2. Combien de grand jeux ou temps inter tranche d'âge a été organiser*
- 3. Combien d'enfants ont échanger avec les personnes âgées*
- 4. Les enfants porteurs d'handicap ont-ils pu trouver leurs places au sein du groupe*



Comment apporter du respect et lutter contre toute forme de discrimination ?

Respect des autres

Respect de soi

Respect de l'environnement

Respect du cadre : locaux, matériel, consignes de sécurité...



4 LA VIE QUOTIDIENNE

A. L'accueil

Accueillir, c'est recevoir favorablement quelqu'un.

Les lieux doivent donc être aménagés, agréables et avec des animateurs disponibles. Il est souhaitable que le temps d'accueil soit animé à tour de rôle pour que les familles connaissent l'ensemble de l'équipe d'animation.

Quelles sont les tranches horaires pour l'accueil du soir et du matin ?

L'accueil du matin débute à 7h45 et se termine à 9h00

L'accueil du soir commence à 17h00 et fini à 18h00

Comment se déroule l'accueil des enfants ?

Lors des vacances ainsi que les mercredis, la directrice se chargera de l'accueil des parents. Notre objectif étant de mettre en place un accueil de qualité pour ensuite créer du lien avec les familles. Nous proposons café, thé et petits gâteaux chaque lundi matin (période de vacances) et le mercredi matin également.

1. Durant l'accueil l'animateur référent à ce moment-là, présentera le planning de la journée, répondra aux différentes questions des familles pour ensuite accueillir l'enfant paisiblement. (Chaque animateur accueille les enfants dans leurs salles respectives)
2. L'animateur vérifie que l'enfant a tout dans le sac à dos (Gourde, change...)
3. Pour les petits, les animateurs demanderont si l'enfant fait la sieste
4. Faire en sorte que l'enfant soit mis dans l'ambiance de la semaine
5. Ces moments permettent à chaque enfant de s'installer à son rythme et de pouvoir retrouver les copains et les animateurs
6. L'enfant a la possibilité de choisir entre plusieurs activités : Dessin, jeux d'imitation, jeux de construction, jeux de société, lecture...
7. L'animateur est disponible, à l'écoute de chaque enfant ou jeune et parent pour permettre un accueil individualisé

Accueillez-vous des enfants porteurs d'handicap ?

L'accueil de loisirs souhaite favoriser l'accès des enfants porteurs de troubles de la santé ou d'handicap en les incluant au centre de loisirs.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tout participant, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteint de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières afin d'en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes. De plus une convention a été signée avec Cap Handi Service, nous permettant de recevoir l'aide d'éducateur diplômés sur différents temps d'accueil de l'enfant dans le but d'accompagner et de transmettre des connaissances à l'équipe d'animation en place. Cela permet également de rassurer les familles et d'assurer une meilleure adaptation pour l'enfant. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

B. Le Matériel

Le matériel disponible doit être tenu en état par l'équipe d'animation avec **la collaboration active des enfants.**

Le rangement doit être effectué après chaque animation.

Les temps de rangement et lavage du matériel doivent faire partie intégrante de l'activité avec les enfants.

Les animateurs devront faire part **rapidement** au directeur de ce qu'il va venir à manquer.

Quel est le matériel disponible à l'accueil de loisirs ?

L'équipe d'animation bénéficie de beaucoup de matériel pour pratiquer de nombreuses activités :

Sport :

- Jeux collectifs (Basketball, Football, Rugby, Handball...)
- Sport de raquette (badminton, tennis, ping pong...)
- Initiation à la course d'orientation
- Jeux sportifs (Boomball, Téquie...)
- Activité hiver (Luge)

Fourniture pédagogique :

- Atelier créatif (Peinture, pâte à modeler...)
- Jeux de société
- Atelier bricolage
- Déguisement (Atelier d'expression...)

C. Les locaux

Le Polyedre est un lieu commun tout au long de l'année. Il est donc important de laisser nets et propres chaque salle après utilisation et chaque vendredi.

Chacun participera à passer le balai, nettoyer le matériel, ranger...

D. L'hygiène

Avez-vous un protocole hygiène au sein des groupes ?

Le lavage des mains se fera aussi souvent que nécessaire et impérativement avant et après chaque repas.

Veiller également à ce que les enfants se les lavent après chaque passage aux toilettes ;

On accompagne systématiquement les enfants.

La visite du centre pourra être l'occasion de faire un rappel sur la manière de se laver les mains. Un seul feuillet de papier est nécessaire par personne pour s'essuyer les mains.

Il est évident que si l'on demande une certaine hygiène aux enfants, il en va de même pour les adultes.

E. Fiche de sortie

La fiche de sortie est désormais obligatoire. Elle sert à savoir où se trouvent les groupes pour l'équipe de direction. A remplir ABSOLUMENT avant chaque départ. Elle est à disposition soit au bureau, soit sur le mur d'infos. **(Voir Annexe)**

F. Les règles de vies

Quelles sont les règles que vous apportez à l'accueil de loisirs ?

- Elles seront déterminées chaque début de semaine avec les enfants et pourront être évolutives.
- Certaines sont non-négociables : La non-violence, la politesse et le respect des autres et de soi-même.
- Les portables ne sont tolérés que durant les temps d'accueil et les temps calmes.

G. La restauration

La table est un lieu privilégié pour communiquer, échanger.

C'est une coupure au milieu de la journée intense en activités et en dépenses énergétique. Pour permettre à l'enfant de récupérer physiquement et psychologiquement pendant le moment du repas, celui-ci doit être un moment calme et détendu.

L'adulte veillera à gérer la discussion pour que chacun puisse s'exprimer sans avoir à crier. Il est important d'éviter les déplacements excessifs.

Où se passe le temps du midi ?

Au collège Saint François des Cordeliers

C'est Sodexo notre prestataire de restauration qui nous élabore les menus et les repas

Le self est à 10-15 min à pied



Comment se déroule le temps du midi ?

- ❖ Pour les moins de 6 ans, un service à l'assiette est mis en place. Pour les plus de 6 ans, un self est à leur disposition.
- ❖ *Un animateur par table d'enfants* (de préférence assis) sera là pour veiller au bon déroulement du repas et servir. Il faut se lever chercher le plat de sa table quand le chariot arrive et reposer le plat sur celui-ci pour que la cuisine sache qu'elle peut emmener la suite.

- ❖ *Le débarrassage* : pour les petits, à voir avec le personnel de la cuisine. Pour les plus grands, chaque enfant ou animateur doit vider son plateau dans le lieu indiqué.
- ❖ *Les plus de 6 ans auront le droit, s'ils le désirent, d'aller manger avec les petits*
- ❖ *Le leitmotiv sera « on n'est pas obligé de tout manger, mais goûter est essentiel et obligatoire pour les enfants ET les animateurs (sauf contre- indication ou régime spécifique notifiés)*
- ❖ *Attention aux régimes spéciaux* : vérifier les feuilles qui accompagnent les fiches sanitaires.
- ❖ *Veiller à la bonne tenue des enfants* : Pas de pied sur les chaises ou de coude sur la table, lavage des mains, passage aux toilettes avant (on n'y va pas pendant). Pas de bataille de nourriture, cris, caprices etc

La cuisine est un lieu interdit à tous (sauf animateurs exceptionnellement) pour des mesures d'hygiène et de sécurité.

Est-ce que le goûter est fourni ?

Il est choisi par l'ensemble de l'ALSH (directeur, animateurs et enfants). L'équipe d'animation se charge d'organiser son goûter suivant l'effectif des enfants par groupe.

La pharmacie

Comment pouvez-vous gérer les bobos ?

Un protocole est mis en place pour pouvoir gérer les égratignures et autre petite blessure. Ce protocole est composé de :

- ❖ **Un registre d'infirmier** : Il **faut** y inscrire toute action de soin effectuée au cours de la journée en précisant le nom de l'enfant, l'heure, les soins donnés et le nom de l'animateur qui a prodigué les soins.
- ❖ **Trousses de transport** : il est impératif de l'emporter avec vous quand vous sortez. A chaque fois qu'un soin est administré à un enfant, il faut le noter sur le registre d'infirmier
- ❖ Une boîte « base » reste au centre sauf cas exceptionnel.
- ❖ Tout manque doit être signalé à la direction.

Un registre d'infirmier se trouve aussi dans le bureau de la directrice. Je procède à un suivi et note à nouveau les soins dans celui-ci au fur et à mesure.

Avons-nous le droit de fournir des médicaments aux enfants ?

NON : Vous ne pouvez donner aucun traitement au cours de la journée, seule la directrice a le droit de donner un médicament mais avec une ordonnance.

H. Le transport

Qui vous transporte lors des sorties ?

Pour les transports en car, notre prestataire est la société SABA. Certains déplacements peuvent également s'effectuer avec la société de bus SIBRA, le Partner (5pl) ou le Tepee (9pl).

Comment se passe un temps de trajet ?

- Lors du transport, les adultes comme les enfants sont assis.
- Le chauffeur doit être associé à l'équipe et le responsable de la journée prendra le temps d'échanger avec ce dernier à son arrivée mais également à son départ.
- L'équipe d'animation doit être équitablement répartie dans tout le car avec une disposition judicieuse près des issues de secours.
- Le transport est aussi l'occasion de faire chanter les enfants, avec l'accord du chauffeur.
- Il conviendra d'être particulièrement attentif lors des descentes pour éviter les traversées intempestives ou les dispersions inattendues.

Ce moment de transport favorise les échanges entre les enfants et l'équipe d'animation. Il permet de recenser les impressions des enfants sur les journées écoulées et sur ce qui a marqué la vie à l'accueil de loisirs.

Comment pouvez-vous assurer la sécurité des enfants ?

L'équipe d'animateurs doit s'organiser pour assurer la sécurité du groupe, lors de la montée et de la descente du car

Un animateur rentre en premier et un animateur en dernier

Il faut compter les enfants

S'assurer que les enfants sont bien assis et attachés

Mettre à l'avant du car les enfants malades en transport

Il évitera, autant que faire, de laisser les enfants s'asseoir aux 7 places les plus exposées au danger.

(Il s'agit de 4 places au premier rang, des 2 places qui donnent sur l'arrière du car et de la place située tout à l'arrière, au milieu).

La trousse à pharmacie se trouvera toujours dans le car et non dans les soutes.

Déplacement en minibus

Comment gérer vous la conduite plus la surveillance des enfants ?

Il est difficile d'assurer en même temps une surveillance effective des mineurs et une conduite maîtrisée du véhicule. Il convient donc dans la mesure du possible, de prévoir la présence d'un animateur ou d'un adulte en plus du conducteur, en tenant compte des caractéristiques du public et du trajet.

Lors de transport d'enfants de moins de 10 ans, les élevateurs sont obligatoires.

Transport véhicule personnel

Pouvez-vous déposer un enfant chez lui avec votre véhicule personnel ?

Les personnels d'encadrement ou de service ne peuvent transporter des enfants du centre dans leur véhicule personnel que pour des raisons de service (dans ce cadre, il est indispensable de se préoccuper du problème des assurances).

Les familles seront informées de l'éventualité de ce type de transport.

Déplacements pédestre sur la route

(Article R.412 section 6 du Code de la Route)

Ils sont à effectuer avec la plus extrême vigilance. En cas de nécessité, il faut rappeler qu'un groupe circulant sur une route est assimilé à un véhicule : **en conséquence, il est nécessaire d'emprunter le côté droit de la chaussée, de demeurer groupé et en ordre.**

- Une surveillance rigoureuse est indispensable.
- De jour, il faut matérialiser le plus possible le groupe (habits de couleurs vives en fin de rang).
- De nuit ou dans des conditions difficiles de visibilité : lumière blanche à l'avant (brassard en matière réfléchissante au bras gauche) et lumière clignotante rouge à l'arrière.
- Si le groupe marche en colonne un par un, il doit se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de la marche, hors agglomérations.

La traversé des enfants se fait avec beaucoup de vigilance, un animateur de chaque côté de la route pour faire traverser.



Déplacements à bicyclette

Ils doivent répondre aux dispositions suivantes :

- ❖ Un responsable devant, un responsable derrière,
- ❖ Ne jamais rouler à deux de front,
- ❖ En cas d'effectif important, nécessité de fragmenter le groupe,
- ❖ Dispositifs lumineux obligatoires pour rouler de nuit ou par temps de brouillard,
- ❖ Le port du casque est obligatoire



5

JOURNEE TYPE

7H45	Accueil des familles et temps libre
9H00	Regulation : Tous ensemble. Au besoin on refait l'appel. On explique le déroulement de la journée et répond aux question
9H15	Mise en place des activités : Manuelles, sportives..
11H30	Début du déjeuner pour les 3-7 ans et fin des activité pour les 8-12 ans
13H30	Temps calme : les enfants ont le choix entre plusieurs activités calme (jeux de société, dessin..)
14H30	Mise en place des activités : Manuelles, sportives
16H15	Mise en place des activités : Manuelles, sportives
17H00-18H00	Accueil famille et bilan de fin de journée

6

FAMILLES

Ayant pour but de créer du lien avec les familles et de proposer un accueil de qualité, nous avons mis en place plusieurs actions :

A. Sorties intergénérationnelle et spectacle

Durant l'année des sorties intergénérationnelle avec le groupe Mardi rencontre du Polyedre sont organisés ainsi que des spectacles ouverts aux familles et tout autre habitants. Le but est de favoriser la mixité et de créer des liens avec toutes générations.

B. Gouters familles

Chaque période de petites vacances, le dernier vendredi nous proposons un moment convivial. Nous partageons un gouter avec les parents, les enfants, l'équipe pédagogique et les salariés du Polyèdre. Les familles ramènent gâteaux ou boissons et le Polyèdre propose des pâtisseries créées par les enfants dans la journée. Nous en profitons pour diffuser un diaporama avec les photos prises lors des vacances.

C. Barbecues familles

Pour la fin de saison et durant les vacances d'été, des barbecues sont organisés. Une fois dans l'année (juin) pour les mercredis et une fois par mois pour la période estivale. C'est le même concept que les gouters, les parents apportent du sucré, salé ou boisson et nous fournissons la viande et quelques petits « trucs salés ». Nous en profitons pour également diffuser un diaporama des vacances.

D. Accueil du matin et du soir

Lors des mercredis chaque matin et soir nous proposons café, thé et petit gâteau. Le but étant de proposer un accueil convivial et chaleureux pour pouvoir ensuite échanger avec les familles plus facilement. Nous proposons cet accueil également le lundi matin et le vendredi matin durant les vacances scolaires.

E. Journée porte ouverte

Les familles sont invitées à une journée portes ouvertes, une fois par trimestre sur la période des mercredis. Dans un premier temps, nous mettons en place un sondage durant l'accueil pour que les parents puissent nous donner quelques idées d'activités (manuelle, sportif...). Nous invitons les parents à venir la journée ou en demi-journée, le repas étant inclus.



7

L'ANIMATEUR

A. Organisation du travail de l'équipe



Comment s'organise les vacances ?

Pour la période de vacance estivale, une réunion de préparation a lieu le samedi à la journée, une ou deux semaines avant l'ouverture du centre de loisirs, de 9h à 12h et de 13h à 17h. La directrice et l'ensemble des animateurs participent à cette réunion. Elle est animée par la directrice. C'est à ce moment que les animateurs savent avec quelle tranche d'âge ils vont travailler. L'équipe pourra donc :

- ☞ Proposer et préparer des activités en fonction du thème du centre de loisirs et en référence au projet pédagogique
- ☞ Proposer et mettre en place des projets
- ☞ Echanger sur les enfants et la pédagogie
- ☞ Vérifier le matériel
- ☞ Faire du rangement
- ☞ Evaluer les achats à effectuer

L'équipe dispose de :

- ✓ Livres d'activités
- ✓ Une trame du programme de l'accueil de loisirs
- ✓ Le thème de l'accueil de loisirs
- ✓ Le projet pédagogique
- ✓ Matériels
- ✓ Téléphone
- ✓ Accès informatique et internet

Les animations organisées par l'équipe pédagogiques doivent être établies sous la forme d'un Projet d'Animation, validé par la directrice et à l'occasion par la directrice adjointe.

B. Formation des animateurs ou futur directeur

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit particulièrement les animateurs ou futur directeur en formation (STAGIAIRE, BAFA, BAFA, BAFD, BAPAAT, BPJEPS...) et assure leur validation ou non suivant leurs acquis. Des formations spécifiques peuvent être proposées au fur et à mesure de l'année à l'équipe d'animation.



